



DOUBLE AFFILIATION LCGB - CSC

**Une protection renforcée pour les
frontaliers belges**

UNE SEULE COTISATION, pour bénéficier des services des deux syndicats.

**Le LCGB et la CSC proposent une double affiliation*
spécialement conçue pour les travailleurs
frontaliers belges.**

Vos avantages :



Assistance et défense juridique gratuites



Information, aide et accompagnement dans toutes

vos démarches administratives

(allocations familiales, pensions, caisse de maladie, etc.)



Conservation de vos droits en Belgique

(chômage, soins de santé, sécurité sociale, etc.)



* 1^{re} année de double-affiliation à 16,22 € par mois

Cotisation mensuelle à tarif réduit, valable uniquement en cas de souscription à un ordre de domiciliation et pour la première année d'affiliation. Dès réception de votre premier paiement, vous bénéficierez des services, tels que prévus par ses statuts. Après échéance de cette première année d'affiliation, votre cotisation sera automatiquement adaptée.

- Membre ordinaire 22,62 €
- Rentier et chômeur 19,62 €
- Cotisation familiale 14,12 €

Les montants indiqués correspondent aux cotisations en vigueur au moment de la publication (février 2026)

AIDE & ASSISTANCE

Vous avez des questions sur vos droits, votre situation sociale ou administrative ? N'hésitez pas à contacter le bureau CSC à Arlon ou le bureau LCGB à St. Vith.



Service frontalier - CSC

Coordonnées

☎ +32 63 24 20 40 | ✉ frontalier.csluxembourg@acv-csc.be

Horaires téléphoniques – Frontaliers

Lundi à Mercredi : de 9h00 à 12h00 | Jeudi : de 14h00 à 16h00

Rendez-vous

- Arlon (1, Rue Pietro Ferrero, 6700 Arlon)
 - » Lundi à Mercredi : de 9h00 à 12h00 | Jeudi : de 14h00 à 18h00
- Bastogne (12, Rue Pierre Thomas, 6600 Bastogne)
 - » Lundi : de 14h00 à 18h00

Personnes de contact

Gauvain SERVAIS, *Permanent Frontalier* | Camélia LOMMEL, *Service Frontalier*



Bureau LCGB - St. Vith

Heures d'ouvertures

Lundi et vendredi : de 14h00 à 18h00
(uniquement sur rendez-vous)

Adresse

TRIANGEL | Vennbahnstraße 2 | B-4780 St. Vith

Personne de contact

Brigitte WAGNER | ☎ +352 671 013 610 | ✉ bwagner@lcgb.lu



COMMISSION DES FRONTALIERS BELGES

ENGAGEZ-VOUS POUR DÉFENDRE VOS DROITS !

Vous êtes salarié au Luxembourg, résident belge, et vous partagez les valeurs syndicales ainsi que l'esprit de solidarité ? Vous désirez vous investir au sein de la Commission ?

Envoyez votre demande pour rejoindre le comité de la Commission des frontaliers belges auprès des responsables ci-dessous et participez activement à la défense des intérêts des frontaliers belges au Luxembourg.

**Vos
personnes
de contact :**



Gauvain SERVAIS

Permanent frontalière à la CSC

✉ gauvain.servais@acv-csc.be



Daniel LEGUIL

Secrétaire syndical du LCGB

✉ dleguil@lcgb.lu